

CALENDRIER DE COLLECTE DE VOS DÉCHETS

Collecte assurée même les jours fériés

0 800 735 736 Service & appel gratuits

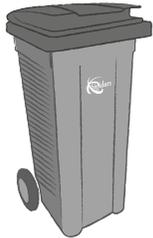
Plus d'infos www.sigidurs.fr

2023

VILLENEUVE-SOUS-DAMMARTIN

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner 

LES ORDURES MÉNAGÈRES



MERCREDI

La collecte a lieu l'après-midi.

SORTIR LE BAC LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 12H.

LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

LES VENDREDIS SUIVANTS



JANV.	FÉV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.
13	10	10	7	5	2	7	4	1	6	3	8
			14	12	9	21	18	8	13	10	
			21	19	16			15	20	17	
			28	26	23			22	27	24	
					30			29			

La collecte a lieu le matin. **SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.**

LES EMBALLAGES ET PAPIERS



JEUDI

La collecte a lieu le matin.

SORTIR LE BAC LA VEILLE AU SOIR.

LES ENCOMBRANTS

LES LUNDIS SUIVANTS

JANV.	MARS	MAI	JUIL.	SEPT.	NOV.
23	27	22	24	25	27

La collecte a lieu dans la journée.

LES DÉPOSER LA VEILLE AU SOIR, SUR LE TROTTOIR, SANS GÊNER LE PASSAGE DES PIÉTONS.

COLLECTE DES SAPINS

avec les déchets végétaux

- Sans décoration, ni neige artificielle
- Pas de pied (ni bûche, ni croisillons)
- Pas de sac non bio-dégradable



LOUVRES & SARCELLES

17-18 MARS & 6-7 OCTOBRE

GONESSE & BOUQUEVAL

24-25 MARS & 13-14 OCTOBRE



CONSIGNES DE TRI

Bien traiter tous les déchets, on a tous à y gagner

TOUS LES EMBALLAGES...

EN CARTON



EN PLASTIQUE



EN MÉTAL



TOUS LES PAPIERS



LES DÉCHETS VÉGÉTAUX



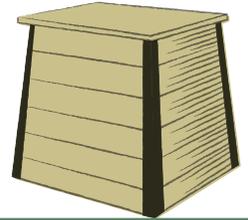
HERBE COUPÉE,
FEUILLES, FLEURS



BAC REMPLI
de déchets humides ?
=SURCHARGE !
LE REMPLIR À MOITIÉ



TOUS CES
DÉCHETS PEUVENT
ÉGALEMENT ÊTRE
DÉPOSÉS EN



PENSEZ AU COMPOSTAGE !
Téléchargez le bon de commande
d'un éco-composteur à 15 €

Plus d'infos www.sigidurs.fr



BRANCHES



VOLUME
MAX. 1,50 M X 50 CM



DIAMÈTRE
MAX. 10 CM



FICELÉS AVEC DES
LIENS NATURELS



LES ENCOMBRANTS

• MEUBLES • LITERIE • SANITAIRE • GROS OBJETS EN MÉTAL

DÉCHETS VOLUMINEUX,
NON ÉLECTRIQUES
NON TOXIQUES
NON DANGEREUX
(NI COUPANTS / NI PIQUANTS / NI TRANCHANTS)



ENCOMBRANT COLLECTÉ
SI 2 PERSONNES PEUVENT
LE TRANSPORTER.



SUPÉRIEUR À
80 CM
SI INFÉRIEUR À 80 CM =
ORDURES MÉNAGÈRES

TOUS CES DÉCHETS
PEUVENT ÉGALEMENT
ÊTRE DÉPOSÉS EN



LES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS NON ÉLECTRIQUES ET NON TOXIQUES



OBJETS ET VAISSELLE

RESTES ALIMENTAIRES



SACS POUBELLES



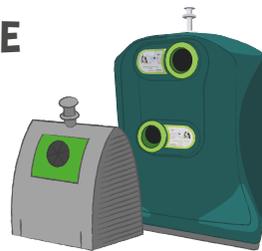
JETEZ VOS
ORDURES MÉNAGÈRES
EN SAC



LES EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES, FLACONS, BOCAUX ET POTS EN VERRE



LES DÉCHETS REFUSÉS À LA COLLECTE

SOUCHES, TRONCS



MATÉRIAUX DE
CONSTRUCTION



TOUS CES DÉCHETS
DOIVENT ÊTRE
DÉPOSÉS EN



PNEUS



TEXTILES, LINGE, CHAUSSURES



DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS
ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES



PILES, BATTERIES



FENÊTRES, MIROIRS,
PAROIS DOUCHE



SOLVANTS, PEINTURES,
PRODUITS TOXIQUES